Nations Unies DP/DCP/BLR/5

Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour le développement, du Fonds des Nations Unies pour la population et du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets

Distr. générale
27 juin 2025
Français
Original : anglais

Deuxième session ordinaire de 2025
25-28 août 2025
Point 6 de l'ordre du jour provisoire
Programmes de pays et questions connexes

Descriptif de programme de pays pour le Bélarus (2026-2030)

Table des matières

Page

I. Rôle du PNUD au regard du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable 2

II. Priorités du programme et partenariats 4

III. Administration du programme et gestion des risques 9

IV. Contrôle de l'exécution et évaluation du programme 10

Annexe

A. Cadre de résultats et d'allocation des ressources 12

25-10583 (F) 100725 220725

Merci de recycler

I. Rôle du PNUD au regard du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable[1]

1. Pays enclavé, le Bélarus compte 9,1 millions d'habitants, dont 53,9 % de femmes (au 1er janvier 2025)[2]. Dans le Rapport mondial sur le développement humain 2023-2024, il a été classé dans la catégorie des pays à développement humain très élevé, occupant la 65e place sur 193 selon l'indice de développement humain[3]. D'après les données de la Banque mondiale (2024), la République du Bélarus est un pays à revenu intermédiaire supérieur[4], celle-ci ayant maintenu un faible taux de pauvreté en 2024 (3,5 %, soit 4,1 % chez les hommes et 3,1 % chez les femmes)[5]. Le pays s'est engagé à respecter le principe consistant à « ne laisser personne de côté » et à éliminer les disparités et les discriminations auxquelles font face les groupes vulnérables. Selon des données de 2022, il se classe 29e sur 166 pays dans l'indice d'inégalité de genre[6]. La proportion de femmes à l'Assemblée nationale est passée de 32,5 % en 2019 à 36 % en 2023[7]. En 2024, le Bélarus occupait la 30e place – sur 166 pays – dans l'indice de réalisation des objectifs de développement durable, avec un score de 78,6 sur 100 points, soit un résultat supérieur à la moyenne régionale pour l'Europe orientale et l'Asie centrale[8].

2. Le Bélarus poursuit ses efforts de modernisation et de diversification de l'économie, en mettant l'accent sur des secteurs clés, tels que ceux de l'industrie manufacturière, de l'agriculture et des technologies numériques. Le pays continue de renforcer son économie numérique et ses écosystèmes d'innovation, en investissant dans les capacités informatiques et en encourageant l'esprit d'entreprise. Dans le même temps, la création d'un environnement compétitif propice à la croissance du secteur privé nécessitera d'améliorer les cadres réglementaires et l'accès au financement. Les investissements actuellement réalisés dans les technologies vertes et les modèles d'économie circulaire – en particulier dans les secteurs de l'agriculture et de l'industrie – offrent des possibilités supplémentaires de croissance durable. Bien que la situation macroéconomique reste stable, d'importants défis internes et externes demeurent, ayant trait notamment à la démographie, aux disparités dans l'espérance

[1] Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable au Bélarus (2026-2030).

[2] Comité national des statistiques de la République du Bélarus, infographie sur la population de la République du Bélarus au 1er janvier 2025 ; disponible (en russe) à l'adresse https://www.belstat.gov.by/upload-belstat/upload-belstat-pdf/oficial_statistika/2025/naselenie_2025.pdf (consultée le 5 mai 2025).

[3] Programme des Nations unies pour le développement, Rapport sur le développement humain 2025, intitulé « A matter of choice: People and possibilities in the age of AI » ; disponible (en anglais) à l'adresse https://hdr.undp.org/system/files/documents/global-report-document/hdr2025reporten.pdf (consultée le 6 mai 2025).

[4] Banque mondiale, « World Bank country and lending groups » ; disponible (en anglais) à l'adresse https://datahelpdesk.worldbank.org/knowledgebase/articles/906519-world-bank-country-and-lending-groups (consultée le 27 mars 2025).

[5] Plateforme nationale pour la communication d'informations sur les objectifs de développement durable, indicateur 1.2.1 : proportion de la population nationale vivant en dessous du seuil national de pauvreté, ventilée par genre et par âge ; disponible (en anglais) à l'adresse https://sdgplatform.belstat.gov.by/datasets/1.2.1 (consultée le 12 mai 2025).

[6] Données sur le développement humain ; disponibles (en anglais) à l'adresse https://hdr.undp.org/data-center/documentation-and-downloads (tableau 5) (consultée le 4 avril 2025).

[7] Document sur la part des sièges occupés par des femmes à l'Assemblée nationale de la République du Bélarus ; disponible (en anglais) à l'adresse https://gender.belstat.gov.by/social/158?type=plotWithAreas®=(F) (consultée le 4 avril 2025).

[8] Rapport sur le développement durable, « Belarus: SDG Dashboard and Profile » ; disponible (en anglais) à l'adresse https://dashboards.sdgindex.org/profiles/belarus (consultée le 27 mars 2025).

de vie des femmes et des hommes, à la différenciation interrégionale et au manque de structure technologique dans le secteur économique, lesquels entraînent chacun des risques additionnels pour le potentiel économique à long terme du pays.

3. La vision nationale du Bélarus pour le développement durable est guidée par son projet de stratégie nationale pour le développement durable à l'horizon 2040[9]. Parmi les priorités définies dans ce document, on retiendra : l'élargissement des possibilités de développement personnel ; la garantie d'une éducation de haute qualité alignée sur le développement technologique ; la promotion de la transformation numérique et du développement d'une économie intellectuelle ; la création d'un environnement des affaires compétitif et accessible, dans lequel s'équilibrent les intérêts des entreprises et ceux de l'État ; la garantie de la sécurité environnementale et de l'efficacité des ressources.

4. Le PNUD appuie les efforts déployés par le Bélarus en relation avec les objectifs de développement durable, en collaborant avec le Bureau du Coordonnateur national responsable de leur réalisation aux niveaux national et local et en fournissant des conseils d'expert pour l'harmonisation entre les priorités de développement nationales et les engagements mondiaux. En 2024, le pays a conservé sa 47e place dans l'indice de performance relatif aux changements climatiques et gagné 23 places dans l'indice de performance environnementale, atteignant ainsi la 32e position. Des progrès notables ont également été accomplis dans la fourniture de services en ligne au niveau national. Sur fond d'amenuisement de l'aide financière internationale au développement, le PNUD redoublera d'efforts pour aider le Bélarus à respecter ses obligations internationales, notamment en matière de communication de l'information, dans le cadre d'accords mondiaux sur l'environnement, tels que l'Accord de Paris, la Convention sur la diversité biologique et d'autres traités internationaux pertinents. Le PNUD soutiendra par ailleurs le pays en facilitant l'adoption de solutions intersectorielles dans des domaines qui nécessitent une coordination entre plusieurs ministères, s'agissant notamment de la transformation numérique, des stratégies de transition écologique et des politiques et services sociaux.

5. Le point fort du PNUD au Bélarus est sa capacité à produire des résultats particulièrement efficaces, en partenariat étroit avec les parties prenantes nationales. S'appuyant sur son expérience globale et les meilleures pratiques acquises dans divers secteurs, le PNUD contribue à la transposition des objectifs de développement durable au niveau local ainsi qu'à leur suivi, au développement de l'écotourisme dans les zones rurales, à la diversification économique régionale et à la restauration des écosystèmes, y compris la réhabilitation des zones humides. Le Programme joue également un rôle clé dans la préservation de la biodiversité et l'avancement de la transformation numérique. Grâce à son réseau mondial de laboratoires d'accélération, le PNUD propose des approches novatrices et expérimentales pour relever des défis complexes en matière de développement, comme l'utilisation de la prospective pour renforcer le dialogue public-privé, la mise à l'essai de solutions de villes intelligentes et l'exploitation du commerce électronique à des fins de revitalisation de l'économie locale dans les zones touchées par la catastrophe de Tchernobyl.

6. Dans l'évaluation indépendante du programme de pays du PNUD pour 2021-2025, il a été souligné que le PNUD avait renforcé son positionnement stratégique en tant que partenaire de développement fiable et réactif, en tirant parti de ressources limitées pour obtenir des résultats à la fois efficaces et efficients dans un contexte régional de volatilité géopolitique. Cette approche a permis au PNUD d'aider les partenaires

[9] Ministère bélarussien de l'économie, projet de stratégie nationale pour le développement durable à l'horizon 2040 ; disponible (en russe) à l'adresse https://economy.gov.by/uploads/files/NSUR/proekt-Natsionalnoj-strategii-ustojchivogo-razvitija-na-period-do-2040-goda.pdf (consultée le 27 mars 2025).

nationaux à investir dans des solutions qui répondent aux besoins de développement du Bélarus. Le PNUD a contribué au bon fonctionnement de la structure nationale pour le développement durable et aligné ses activités sur le projet de stratégie nationale pour le développement durable à l'horizon 2040. Des progrès ont été réalisés dans la promotion d'une croissance verte, grâce à l'adoption d'approches innovantes, ayant trait, par exemple, aux groupements écotouristiques et à l'organisation d'activités de mentorat pour les entrepreneuses. Le PNUD a soutenu le Gouvernement en renforçant les capacités dans des secteurs tels que ceux de l'efficacité énergétique et de la gestion des déchets dangereux. Bien que tous les résultats escomptés dans le domaine du développement de l'écosystème numérique n'aient pas été atteints complètement, en raison du financement limité des donateurs, le PNUD s'est montré un partenaire crédible et a mis à disposition son expertise du numérique, jetant ainsi les bases d'un engagement élargi lors du prochain cycle de programmation. Il a par ailleurs joué un rôle clé dans le renforcement de la capacité du système national de santé à garantir la modernité des services de soins intensifs et des traitements proposés aux personnes atteintes du virus de l'immunodéficience humaine (VIH) ou de la tuberculose, ainsi que des services de prévention du VIH pour les populations les plus touchées. Le soutien apporté aux stratégies régionales de développement durable a contribué à une plus grande appropriation nationale des objectifs de développement durable par le Gouvernement.

7. Le nouveau programme de pays a été élaboré en étroite consultation avec les partenaires nationaux et est aligné sur la structure du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable pour la période 2026-2030. Il contribue à faire avancer trois des quatre domaines stratégiques prioritaires, à savoir : le développement humain et le bien-être pour toutes et tous ; la promotion d'une transformation économique durable et à large échelle ; la création d'un environnement sûr et propre, qui contribue à la subsistance. Il est également cohérent avec la quatrième priorité stratégique du Plan-cadre de coopération, qui a trait au renforcement des fondements institutionnels de la paix et du développement au moyen d'approches transversales, le cas échéant. Le PNUD veille par ailleurs à ce que le descriptif de programme de pays soit aligné sur les priorités nationales, y compris les stratégies et les programmes de l'État, ainsi que sur les objectifs de développement durable.

II. Priorités du programme et partenariats

8. L'objectif principal du présent descriptif de programme de pays est d'aider le Bélarus à promouvoir le développement durable, grâce à la résilience de son économie, au renforcement de son capital humain et à l'amélioration de la qualité de vie.

9. Pour le cycle 2026-2030, le PNUD axera ses travaux au Bélarus sur la réalisation de progrès mesurables vers la mise en œuvre des objectifs de développement durable, au moyen d'activités relatives aux programmes qui soient intégrées et exécutées rapidement et à grande échelle. Ces efforts s'inscriront dans les trois domaines prioritaires du programme de pays, tels que décrits aux paragraphes 12 à 35 du présent document. Le PNUD proposera des solutions ayant un effet catalyseur sur le développement humain, la transformation économique et la durabilité environnementale. Les efforts déployés aideront les partenaires nationaux à promouvoir la santé et l'éducation de la population, ce qui contribuera largement à la croissance économique, encouragera l'innovation et favorisera l'utilisation durable des ressources naturelles grâce à des actions climatiques renforcées. Le PNUD cherchera par ailleurs à nouer des accords de cofinancement avec un large éventail de partenaires, tant nationaux qu'internationaux, afin de soutenir une mise en œuvre efficace du programme.

10. Le PNUD exécutera au Bélarus des activités relatives aux programmes visant à accroître les possibilités d'emploi et à améliorer les moyens de subsistance des groupes vulnérables ; à élargir l'accès aux services sociaux et à la protection sociale ; à promouvoir la gestion durable des écosystèmes naturels ; à lutter contre les risques de catastrophe. Des solutions innovantes – telles que l'utilisation d'outils numériques et d'approches fondées sur les données – seront étudiées pour améliorer la prestation de services et renforcer l'accès aux services essentiels, en particulier dans les zones rurales et les régions touchées par la catastrophe de Tchernobyl.

11. La mise en œuvre du programme de pays fera fond sur le principe de ne laisser personne de côté, l'accent étant mis sur les groupes vulnérables, notamment les populations à faible revenu, les personnes âgées, les jeunes, les populations rurales, en particulier les femmes et les communautés touchées par la catastrophe de Tchernobyl, les personnes handicapées et les personnes vivant avec le VIH. Pour garantir la durabilité et l'extensibilité de ces efforts, le PNUD s'efforcera de mobiliser et d'aligner les financements publics et privés, en partenariat avec les institutions financières, les organismes de réglementation et le secteur privé, afin d'ouvrir de nouvelles possibilités économiques et de renforcer la résilience nationale.

Domaine prioritaire 1 : développement humain et bien-être pour tous

12. Les actions menées au titre de ce domaine prioritaire visent à soutenir les efforts nationaux destinés à élargir l'accès à une éducation, des soins de santé et une protection sociale de qualité, conformément à une approche fondée sur les droits humains et au principe d'égalité entre les hommes et les femmes. Ce domaine prioritaire est cohérent avec les priorités nationales énoncées dans le projet de stratégie nationale pour le développement durable à l'horizon 2040, qui promeut de larges possibilités de développement personnel et l'amélioration qualitative de l'éducation. Les différences de besoins existant entre les hommes et les femmes, les personnes d'âges différents et les groupes vulnérables seront prises en compte lors de la planification des activités en vue de renforcer les capacités nationales, d'accroître les retombées des progrès technologiques pour la population et de promouvoir la durabilité démographique.

13. D'après la théorie du changement, l'évolution démographique en cours au Bélarus exercera une pression accrue sur le système de retraite, les soins de santé et les services sociaux. À condition que son Gouvernement prenne les mesures voulues pour améliorer l'accès aux soins de santé et à l'éducation, grâce à la numérisation et au développement des infrastructures, et qu'il encourage la participation économique des personnes âgées, le Bélarus est capable de réaliser des progrès significatifs en matière d'adaptation à ce changement démographique. Le PNUD coopérera avec d'autres entités des Nations Unies pour compléter les efforts déployés par le Gouvernement en matière de politique sociale et de santé en renforçant la prise en charge du VIH, de la tuberculose et d'autres maladies transmissibles et non transmissibles, tout en élargissant l'accès à une éducation de qualité et à des possibilités d'emploi pour les jeunes, les personnes âgées et les personnes handicapées. Grâce à ces efforts combinés, le Bélarus sera en mesure de faire progresser le développement humain et le bien-être pour tous.

14. Les efforts coordonnés déployés par le Gouvernement, le PNUD et d'autres partenaires pertinents permettront d'accroître le bien-être de la population dans son ensemble d'ici à 2030 – y compris des membres des groupes les plus vulnérables – et garantiront que celle-ci bénéficie d'un accès égal à une éducation, des soins de santé, des services sociaux et des services de protection de l'enfance de meilleure qualité.

15. Afin d'améliorer la qualité de vie et le bien-être des personnes vivant avec le VIH, la tuberculose et d'autres maladies infectieuses ou non transmissibles, le PNUD,

en collaboration avec le Ministère de la santé et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), soutiendra la mise en œuvre de mesures de prévention, de diagnostic et de traitement. Il s'attellera notamment à faciliter l'accès à du matériel spécialisé, aux conseils d'experts internationaux et aux fournitures médicales, grâce, entre autres, à des outils numériques. Avec le soutien du PNUD, des efforts supplémentaires seront déployés pour prévenir la stigmatisation et la discrimination à l'encontre des personnes vivant avec le VIH, la tuberculose et d'autres maladies infectieuses.

16. En collaboration avec ses partenaires nationaux – notamment le Ministère de l'économie, le Ministère de l'éducation, le Ministère des communications et de l'informatisation et le Ministère du travail et de la protection sociale – le PNUD favorisera l'accès au marché du travail et la participation économique. Pour ce faire, il contribuera notamment à l'élaboration et à la mise en œuvre de programmes d'orientation professionnelle et de conseil et soutiendra les efforts de formation continue dans le domaine des technologies de l'informatique et des communications et d'autres domaines de compétences recherchés, donnant ainsi suite à la transformation numérique de l'économie. Le PNUD contribuera également à l'élaboration de politiques, stratégies et mesures nationales et locales visant à développer l'emploi et les possibilités économiques, en mettant l'accent sur les personnes âgées, les femmes, les jeunes et les personnes en situation de handicap.

17. Le PNUD fournira une expertise technique au Ministère de l'économie et au Ministère du travail pour soutenir l'élaboration et la mise en œuvre de plans d'action nationaux pour l'égalité des genres. Les efforts se poursuivront pour promouvoir l'autonomisation économique des femmes, grâce à la fourniture de services de conseil aux entreprises, à la facilitation de l'accès au financement pour les entreprises dirigées par des femmes et à l'organisation de formations en matière de mentorat et de leadership visant à renforcer la participation des femmes à la prise de décision dans le secteur privé. Face au vieillissement de la population, le PNUD encouragera les initiatives destinées à améliorer le bien-être et la qualité de vie des personnes âgées, telles que le développement d'une « économie des séniors » et de programmes de longévité active et l'élargissement de l'assistance sociale et des soins de longue durée.

Domaine prioritaire 2 : transformation économique inclusive et durable

18. Les activités menées au titre de ce domaine prioritaire visent à soutenir les efforts nationaux en matière de développement durable en mettant l'accent sur le bien-être humain, sur la promotion d'une économie intellectuelle grâce au progrès technologique, à l'innovation et à la responsabilité sociale des entreprises, et sur l'autonomisation des femmes et des jeunes. Elles portent en outre sur la mise en œuvre des principes de l'économie verte et circulaire et contribuent à la réalisation des objectifs de développement durable. Les transformations opérées devraient améliorer la qualité de vie dans les régions, favoriser le développement local et réduire les disparités entre les zones urbaines et rurales.

19. Ce domaine prioritaire est cohérent avec les priorités nationales définies dans le projet de stratégie nationale pour le développement durable à l'horizon 2040, relatives notamment au développement d'une économie intellectuelle, à l'efficacité des ressources, à la création d'un environnement des affaires compétitif et accessible et à la recherche d'un équilibre entre les intérêts des entreprises et ceux de l'État. Il porte également sur l'instauration de conditions propices au progrès scientifique et technologique, sur la transition de l'économie vers un nouveau paradigme technologique, sur la promotion du développement dynamique de l'économie numérique, sur le renforcement des capacités scientifiques, techniques et d'innovation, et sur la promotion des principes de l'économie verte et de l'économie circulaire.

20. Dans la théorie du changement, les disparités interrégionales et la faible structure technologique de l'économie sont décrites comme des obstacles majeurs au développement économique durable du Bélarus. Des progrès significatifs peuvent être réalisés grâce à l'augmentation des investissements publics dans la recherche, le développement et l'innovation, en particulier dans la mise en œuvre de stratégies axées sur l'enseignement des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques et sur la formation technique et professionnelle. Ainsi, sur la base des principes du développement durable, un soutien ciblé pourrait être apporté aux initiatives de développement local, en mettant l'accent sur les groupes vulnérables, et des services consultatifs d'experts et d'analystes pourraient être offerts en vue de faire progresser la transformation numérique de l'économie. Ces efforts combinés contribueront à lancer le Bélarus sur la voie de la transformation économique et de la durabilité à long terme.

21. Grâce aux efforts coordonnés entrepris avec les institutions gouvernementales et les organisations partenaires au Bélarus, d'ici à 2030, tous les groupes de population devraient récolter les fruits d'une transformation économique durable, portée par l'innovation, le progrès numérique, l'entrepreneuriat socialement responsable et l'autonomisation économique des femmes.

22. Pour atteindre ces objectifs, le PNUD continuera de collaborer avec le Ministère de l'économie, le Ministère des communications et de l'informatisation, le Ministère des ressources naturelles et de la protection de l'environnement, les autorités locales, des organisations de la société civile et d'autres entités.

23. En collaboration avec d'autres organismes des Nations Unies – notamment le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) et l'OMS –, le PNUD renforcera le soutien intégré à l'appropriation nationale des objectifs de développement durable et à leur adaptation au contexte local. Dans ce contexte, il s'attellera entre autres à appuyer le Conseil national pour le développement durable et à améliorer le système de suivi de la mise en œuvre des objectifs, sur la base des meilleures pratiques et initiatives. Les activités seront soutenues par un financement public et privé coordonné.

24. Le PNUD continuera de promouvoir un développement régional et local efficace, à la lumière des conditions socioéconomiques spécifiques de chaque région et des besoins de la population, une attention particulière étant accordée aux femmes et aux groupes vulnérables, notamment les personnes handicapées. Les efforts se concentreront sur la réduction des disparités régionales en matière de revenus et de qualité de vie et sur la stimulation d'une croissance socioéconomique durable et innovante, conformément aux stratégies de développement régional et aux programmes nationaux de soutien à l'entrepreneuriat. Un accent particulier sera mis sur les nouvelles initiatives en faveur du développement durable des zones touchées par la catastrophe nucléaire de Tchernobyl.

25. Le PNUD mettra son expertise et ses capacités d'analyse au service de la transformation numérique de l'économie, en s'appuyant sur l'expérience acquise au niveau international et en tenant compte des besoins des personnes âgées, des membres des communautés rurales, des personnes handicapées et des membres d'autres groupes exposés au risque d'exclusion numérique. Il contribuera en outre au développement de la gouvernance numérique, en comblant le fossé existant en matière de compétences numériques et en favorisant un cadre réglementaire souple et tourné vers l'avenir pour les technologies émergentes. Ce faisant, il s'appuiera sur les progrès des technologies numériques et favorisera une planification urbaine intelligente, sur la base d'une prise de décision stratégique, comme recommandé dans l'évaluation indépendante du programme de pays.

Domaine prioritaire 3 : un environnement sûr et propre pour garantir la subsistance de la population

26. Les activités entreprises au titre de ce domaine prioritaire ont pour objectif de soutenir les efforts nationaux visant à relever les défis environnementaux multidimensionnels que sont la réduction des émissions de gaz à effet de serre et la lutte contre la pollution atmosphérique, la dégradation des terres et la perte de biodiversité. Les efforts déployés comprennent une dimension sociale – en ce qui concerne notamment les différences de répercussions pour les femmes, les hommes et les groupes vulnérables – et sont mis en œuvre conformément au principe de ne laisser personne de côté.

27. Ce domaine prioritaire est cohérent avec les priorités nationales définies dans le projet de stratégie nationale pour le développement durable à l'horizon 2040, sous le thème de la sécurité environnementale et l'efficacité des ressources. Les activités menées contribuent à la réalisation des objectifs, qui visent notamment à limiter les incidences socioéconomiques des catastrophes naturelles et des phénomènes environnementaux dangereux, à réduire les effets négatifs de l'activité économique sur l'environnement, à garantir la sécurité environnementale, à atténuer la perte de biodiversité et à améliorer l'efficacité énergétique.

28. On souligne dans la théorie du changement que, au Bélarus, la santé humaine, les moyens de subsistance et les écosystèmes naturels sont de plus en plus affectés par l'urbanisation, les phénomènes météorologiques extrêmes – tels que les sécheresses, les incendies de forêt, les inondations, les chablis, les fortes précipitations et les vagues de chaleur – et la mauvaise gestion des déchets. Le Gouvernement entend surmonter ces problèmes en mettant en place un système global de sécurité et de protection de l'environnement qui prévoit une surveillance continue, une amélioration de la législation et une plus grande sensibilisation du public aux risques environnementaux. Le PNUD complétera ces efforts en aidant le Bélarus à remplir les obligations internationales qui lui incombent au titre d'accords multilatéraux sur l'environnement, en promouvant la gestion durable et la restauration des écosystèmes, en renforçant la réduction des risques de catastrophe et en encourageant l'éducation en matière d'environnement afin d'accroître l'engagement du public dans le suivi et la responsabilisation.

29. La réalisation d'efforts coordonnés avec des entités gouvernementales et des organisations partenaires, d'ici à 2030, permettra de faire profiter l'ensemble de la population d'une gestion plus efficace des ressources naturelles. Cet objectif sera atteint grâce à la mobilisation d'un large éventail de parties prenantes et à l'adoption d'approches intégrées visant à renforcer la résilience climatique et à prévenir la dégradation de l'environnement et l'appauvrissement de la biodiversité.

30. Pour atteindre ces objectifs, le PNUD continuera de collaborer avec le Ministère des ressources naturelles et de la protection de l'environnement, le Ministère des situations d'urgence, le Ministère de l'agriculture et de l'alimentation, le Ministère du logement et des services communaux, le Ministère de la foresterie, le Ministère de l'énergie, le Département de l'efficacité énergétique, le Ministère de l'économie et d'autres ministères pertinents, les autorités locales, des organisations de la société civile et les parties prenantes concernées.

31. Le PNUD continuera de soutenir les efforts nationaux visant à respecter les engagements pris dans le cadre de traités et instruments internationaux relatifs à la protection de l'environnement.

32. Le PNUD contribuera à la protection, à la gestion durable et à la restauration des écosystèmes naturels et modifiés. Il encouragera les solutions de conservation, soutiendra les technologies à haut rendement énergétique et fera progresser les

initiatives locales qui contribuent à prévenir et à réduire les situations d'urgence présentant un danger pour l'environnement et à y répondre.

33. Le PNUD encouragera le développement d'une économie à faibles émissions de carbone et le financement de la lutte contre les changements climatiques en soutenant l'élaboration d'outils réglementaires qui garantissent la prise en compte des considérations climatiques dans les processus de planification nationaux. Conformément aux recommandations formulées dans l'évaluation indépendante du programme de pays, il contribuera à la mise en œuvre d'actions favorisant un développement à faible émission de carbone et promouvant l'adaptation. Son soutien portera également sur le renforcement de l'analyse des données à des fins de planification, de suivi et de communication de l'information, ainsi que sur la promotion d'outils numériques fournissant des données environnementales actualisées pour guider les politiques et les investissements en fonction des risques.

34. Le PNUD intensifiera ses efforts de réduction des risques associés aux dangers naturels et technologiques et d'amélioration de la préparation aux situations d'urgence, notamment face aux menaces transfrontalières telles que les incendies de forêt. Pour ce faire, il tiendra compte des exigences formulées dans les conventions internationales pertinentes en matière de gestion des catastrophes et de protection de l'environnement.

35. Le PNUD poursuivra ses efforts de sensibilisation à l'environnement en soutenant l'éducation écologique, en élargissant la participation du public à la surveillance de l'environnement et en améliorant la gestion environnementale au niveau local.

III. Administration du programme et gestion des risques

36. Le présent descriptif de programme de pays donne un aperçu de la contribution du PNUD aux résultats nationaux et constitue le principal moyen de rendre compte au Conseil d'administration de la mesure dans laquelle les résultats correspondent aux objectifs fixés et de l'utilisation des ressources allouées au programme. Pour chaque niveau (pays, région et siège), les responsabilités afférentes au programme de pays sont énoncées dans les politiques et procédures régissant les programmes et opérations du PNUD, ainsi que dans le dispositif de contrôle interne.

37. Le programme sera exécuté sur le plan national. Si nécessaire, l'exécution nationale pourra être remplacée par l'exécution directe pour tout ou partie du programme en cas de force majeure. La politique harmonisée concernant les transferts de fonds sera appliquée en coordination avec les autres entités des Nations Unies de façon à gérer les risques financiers. Les définitions et les classifications des coûts afférents aux activités de programme et aux activités visant l'efficacité du développement seront appliquées aux différents projets concernés.

38. Les mécanismes d'administration du programme et de gestion des risques ayant trait au présent programme de pays sont pleinement alignés sur les politiques et procédures du PNUD en matière de programmes et d'opérations et sur son règlement financier et ses règles de gestion financière, ainsi que sur les décisions de son Conseil d'administration. La coordination générale des activités des institutions gouvernementales et des organisations partenaires entreprises à l'appui des efforts nationaux en matière de développement durable est assurée par le Coordonnateur national responsable de la réalisation des objectifs de développement durable, qui préside le Conseil national pour le développement durable (ci-après dénommé le Conseil). Le Conseil, qui est composé de représentants d'entités gouvernementales, d'administrations locales – au niveau des chefs adjoints –, du secteur privé,

d'organisations de la société civile, de l'équipe de pays des Nations Unies et de la jeunesse, se réunit plusieurs fois par an. Il remplit des fonctions de gouvernance de haut niveau relatives au Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable et au descriptif de programme de pays pour le Bélarus. Le Ministère de l'économie coordonnera la mise en œuvre du programme de pays grâce à la tenue de réunions régulières avec le PNUD et les parties prenantes nationales. Il sera rendu compte de la contribution du programme de pays au Plan-cadre de coopération des Nations Unies de façon périodique, lors des réunions du groupe de résultats des Nations Unies.

39. Le PNUD donne accès à une expertise, des connaissances, des technologies et des pratiques exemplaires ayant été employées avec succès dans d'autres pays et les adapte au contexte bélarussien. Les activités sont exécutées conformément à des procédures normalisées, qui garantissent une gestion efficace du programme et des projets. Pour faire face aux défis de développement complexes, tels que le vieillissement et le déclin de la population, le PNUD appliquera une approche par portefeuille destinée à créer des synergies entre les parties prenantes, les sources de financement et les secteurs, en vue d'une transformation à grande échelle. Le programme est mis en œuvre en toute transparence, tant en ce qui concerne les flux financiers que l'évaluation des résultats. Le PNUD conserve une certaine flexibilité pour s'adapter aux besoins émergents du Gouvernement bélarussien, auquel il fournit un soutien adapté selon les situations rencontrées. Des méthodes de suivi avancées sont utilisées pour évaluer l'efficacité et la performance des projets, ainsi que leur contribution à long terme au développement durable du pays. L'application de technologies innovantes et d'approches expérimentales – telles que l'élaboration de politiques et de programmes fondés sur des données, l'intelligence artificielle, l'apprentissage adaptatif et le prototypage – pour répondre aux grandes priorités du développement socioéconomique du Bélarus constitue un domaine d'action clé.

40. La mise en œuvre du programme de pays s'accompagne d'une série de risques externes et internes, découlant notamment de facteurs économiques, épidémiologiques, environnementaux et sociaux. Ces risques sont par ailleurs influencés par les crises mondiales et les conflits régionaux, ainsi que par les contraintes logistiques et financières qui en découlent, et par les retombées persistantes de la catastrophe de Tchernobyl. Le PNUD continuera de renforcer les partenariats conclus avec des institutions nationales, ainsi que de recenser les possibilités de développement régional. Des stratégies d'atténuation des risques seront intégrées dans les interventions menées au titre du programme et des projets, et ce, dans tous les domaines thématiques.

IV. Contrôle de l'exécution et évaluation du programme

41. Les activités de contrôle de l'exécution et d'évaluation du programme de pays du PNUD seront étroitement alignées sur celles de suivi, de communication de l'information et d'évaluation des résultats menées au titre du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable pour la période 2026-2030, en collaboration avec d'autres organismes des Nations Unies. Le PNUD contribuera aux examens annuels et aux évaluations conjointes entrepris au titre du Plan-cadre de coopération afin de mesurer les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du programme, ainsi que les résultats obtenus – au regard des attentes – en matière de développement à court et à long terme.

42. En ce qui concerne le nouveau programme de pays, le PNUD adoptera une approche plus intégrée de contrôle de l'exécution et d'évaluation, en mettant en place un cadre élargi de suivi, d'évaluation et d'apprentissage. Tout au long du cycle de

programmation, l'accent sera mis sur la formation continue et l'adaptation, avec le renforcement des orientations politiques du PNUD, du plaidoyer et de la conception et de l'exécution du programme. Les activités de suivi, de communication d'informations et d'évaluation concernant la mise en œuvre du programme reposeront sur l'utilisation de données nationales, en étroite collaboration avec le Comité national des statistiques de la République du Bélarus, ainsi que sur l'emploi de la plateforme nationale pour la communication d'informations sur les objectifs de développement durable. En outre, le PNUD collectera des données primaires par l'intermédiaire de rapports sur les projets et initiatives et utilisera des solutions numériques pour montrer comment les résultats obtenus dans le cadre des projets contribuent à la réalisation d'avancées plus larges en matière de développement, notamment en ce qui concerne les indicateurs nationaux et les résultats définis dans le descriptif de programme de pays, comme recommandé dans l'évaluation indépendante du programme de pays. Le respect du principe d'égalité entre les femmes et les hommes sera contrôlé en surveillant la part des dépenses allouées aux activités pertinentes. Le PNUD s'efforcera de veiller à ce qu'au moins 15 % du budget-programme soient consacrés à la promotion de ce principe.

43. Les évaluations seront planifiées de manière stratégique et menées conformément au plan d'évaluation entièrement chiffré, en accord avec les lignes directrices du PNUD en matière d'évaluation. Supposées déboucher sur des recommandations stratégiques et mettre en évidence les enseignements tirés de l'expérience afin d'éclairer l'évolution du programme de pays tout au long du cycle, les évaluations seront conçues pour étudier non seulement les interventions spécifiques du PNUD, mais aussi leur pertinence et leur efficacité dans le contexte plus large du développement, y compris leurs retombées pour les femmes et les groupes vulnérables.

44. Le PNUD organisera des réunions annuelles avec les principales parties prenantes nationales et les partenaires internationaux afin de présenter les résultats les plus importants, d'échanger des informations sur la mise en œuvre du programme de pays et de discuter des futurs plans de coopération. Ces rencontres contribueront à renforcer la responsabilité mutuelle, la transparence, la cohérence et le dialogue entre le PNUD et ses partenaires nationaux.

Annexe A

Cadre de résultats et d'allocation des ressources

NATIONAL PRIORITY OR GOAL: draft –NSSD-2040, ensuring broad opportunities for the development of personal potential. Quality education focused on technological development and new life needs.

UNSDCF 2026-2030 Outcome 1:
By 2030, all people, including most vulnerable, have enhanced well-being and resilience, with equal access to gender-responsive quality education, healthcare, social and child protection.

RELATED STRATEGIC PLAN 2022-25 OUTCOME 2: No one left behind centring on equitable access to opportunities and a rights-based approach to human agency and human development.

Relevant SP Output indicators: 1.1.1; 1.2.1; 1.2.2; 1.4.1.

COOPERATION FRAMEWORK OUTCOME INDICATOR(S), BASELINES, TARGET(S)	DATA SOURCE AND FREQUENCY OF DATA COLLECTION, AND RESPONSIBILITIES	INDICATIVE COUNTRY PROGRAMME OUTPUTS (including indicators, baselines targets)	MAJOR PARTNERS / PARTNERSHIPS FRAMEWORKS	ESTIMATED COST BY OUTCOME (in thousands of US$)
Human Development Index (HDI): The Country maintains its position in a group of countries with very high HDI Baseline (2023/24): Yes Target (2030): Yes **SDG national indicator:** 3.3.1 Number of new HIV infections per 1,000 uninfected population, by sex, age and key populations Baseline (2025): 0.2 Target (2030): 0.15	National Statistical Committee (Belstat) National platform for reporting indicators of SDGs Human Development Report (HDR) Frequency: annual	**Output 1.1. National capacities in healthcare system are strengthened to deliver timely and modern prevention, diagnosis, and treatment of HIV, tuberculosis, and non-communicable diseases** 1.1.1. Extent to which patients living with HIV, tuberculosis, and other infectious and non-communicable diseases have improved access to prevention, diagnosis, and treatment as a result of UNDP Belarus's support. *1 – No improvement in access attributable to UNDP support.* *2 – Minimal improvement, with small number patients benefiting, but overall access remains limited.* *3 – Moderate improvement, with a noticeable increase in access for a significant number of the target population.*	Ministry of Health, Ministry of Economy, Ministry of Education, Ministry of Labor and Social Protection, UN agencies, local executive bodies	Regular: $865 Other: $16,500

		4 – Substantial improvement, with most of the target population experiencing consistent access. *5 – Transformative change, with broad and sustained improvements in access and quality of the services received.* Baseline (2025): 3 Target (2030): 4 Source: UNDP reports, data from national reports Frequency: annual 1.1.2. The number of national experts who have improved their competencies in the field of prevention, diagnosis, and treatment of non-communicable diseases (NCDs). Baseline (2025): 0 Target (2030): 100 *(out of which at least 45 are women)* Source: UNDP annual report Frequency: annual 1.1.3. The number of healthcare institutions where methodologies and/or material and technical resources have been improved in the field of diagnosis, treatment, and support for patients with non-communicable diseases (NCDs). Baseline (2025): 0 Target (2030): 7 Source: UNDP annual report, national partner reports Frequency: annual		

		Output 1.2. Employability and economic participation are enhanced for people in Belarus, especially women, youth, elderly and persons with disabilities. 1.2.1. The number of educational and training institutions with increased capacity to equip learners with future-ready skills, including digital and entrepreneurial, and future-proof professions. Baseline (2025): 0 Target (2030): 5 Source: UNDP annual report, national partner reports Frequency: annual 1.2.2. The number of supported policies, strategies, and national/local measures aimed at promoting employment, economic participation with a focus on older people, women, youth, and people with disabilities. Baseline (2025): 0 Target (2030): 10 Source: UNDP annual report, national partner reports Frequency: annual 1.2.3. The number of innovative and scalable initiatives promoting equality between men and women and economic empowerment of women. Baseline (2025): 0 Target (2030): 3 Source: UNDP annual report Frequency: annual.		

NATIONAL PRIORITY OR GOAL: draft NSSD-2040 Building an Intellectual Economy. Resource Efficiency. Competitive and Accessible Business Environment, Achieving a Balance of Interests between Business and the State.

UNSDCF 2026-2030 Outcome 2:
By 2030, all population groups benefit from equitable and sustainable economic transformation based on innovation, digital advancements, socially responsible entrepreneurship and women's economic empowerment.

RELATED STRATEGIC PLAN 2022-25 OUTCOME 1: Structural transformation accelerated, particularly green, inclusive and digital transitions.

Relevant SP Output indicators: 1.1.1; 2.1.3; 6.3.1.

COOPERATION FRAMEWORK OUTCOME INDICATOR(S), BASELINES, TARGET(S)	DATA SOURCE AND FREQUENCY OF DATA COLLECTION, AND RESPONSIBILITIES	INDICATIVE COUNTRY PROGRAMME OUTPUTS (including indicators, baselines targets)	MAJOR PARTNERS / PARTNERSHIPS FRAMEWORKS	ESTIMATED COST BY OUTCOME (in thousands of US$)
SDGs Achievement: The Country is steadily progressing in the SDGs achievement ranking Baseline (2024): Yes Target (2030): Yes **E-Government Development Index (EGDI)**: The Country is steadily progressing in the EGDI ranking: Baseline (2024): No Target (2030): Yes **Annual growth of real GDP** Baseline (2025): 104.1%[10]	National Statistical Committee (Belstat) National platform for reporting indicators of SDGs Ministry of Economy Sustainable Development Report UN E-Government Knowledgebase Frequency: annual	**Output 2.1. Public and private financing are consolidated for implementation of best practices and initiatives for SDG achievement:** 2.1.1. The number of supported best practices, consultations, and initiatives, including those involving public and private financing, aimed at achieving the SDGs. Baseline (2025): 0 Target (2030): 35 Source: UNDP annual report Frequency: annual 2.1.2. The number of improved national SDGs indicators. Baseline (2025): 0 Target (2030): 20 Source: UNDP annual report Frequency: annual	Ministry of Foreign Affairs, Ministry of Economy, Ministry of Health, Ministry of Communications and Informatization, Belstat, local executive bodies	Regular: $850 Other: $9,150

[10] Baseline number reflects year on year GDP growth 2025 to 2024.

Target (2030): 103.2%[11]		**Output 2.2. Capacities of national partners are strengthened for sustainable, knowledge-based economic transformation and reduced regional disparities** 2.2.1. The number of UNDP-supported measures aimed at implementing regional sustainable development strategies and/or promoting economic growth in Chernobyl-affected districts. Baseline (2025): 0 Target (2030): 20 Source: UNDP annual report, reports of local authorities Frequency: annual 2.2.2. The number of new jobs created/sustained in regions of Belarus, including for vulnerable groups, women and people with disabilities. Baseline (2025): 0 Target (2030): 100 Source: UNDP annual report, reports of national partners Frequency: annual 2.2.3. The number of SDGs pilot initiatives supported by UNDP in Belarus. Baseline (2025): 0 Target (2030): 10 Source: UNDP annual report Frequency: annual		

[11] Target number reflects year on year GDP growth 2030 to 2029.

		2.2.4. The number of institutions/stakeholders promoting nature-based livelihoods and sustainable tourism with UNDP support, particularly in environmentally protected and rural areas. Baseline (2025): 4 Target (2030): 10 Source: UNDP annual report Frequency: annual **Output 2.3. Best practices in digital transformation, innovation and governance are piloted to expand economic opportunities access to services and reduce inequalities.** 2.3.1. The number of policies, strategies, and national action plans co-designed to expand access to citizen-centric, affordable, resilient, and secure digital services and opportunities, fostering digital economy. Baseline (2025): 0 Target (2030): 3 Source: UNDP annual report Frequency: annual 2.3.2. The number of national and local partners leveraging technology and innovation for e-government and innovation-driven governance, smart urban development, and policymaking. Baseline (2025): 0 Target (2030): 20 (5 – national partners; 15 – local partners). Source: UNDP annual report Frequency: annual.		

NATIONAL PRIORITY OR GOAL: draft NSSD-2040 Environmental Security and Resource Efficiency.				
UNSDCF 2026-2030 Outcome 3: By 2030, all people benefit from more efficient natural resources management with engagement of a broad range of stakeholders and holistic solutions that strengthen climate resilience, prevent environmental degradation and biodiversity loss.				
RELATED STRATEGIC PLAN 2022-25 OUTCOME 3: Resilience built to respond to systemic uncertainty and risk. Relevant SP Output indicators: 1.1.1; 3.1.2; 4.1.2; 4.2.1.				
COOPERATION FRAMEWORK OUTCOME INDICATOR(S), BASELINES, TARGET(S)	**DATA SOURCE AND FREQUENCY OF DATA COLLECTION, AND RESPONSIBILITIES**	**INDICATIVE COUNTRY PROGRAMME OUTPUTS (including indicators, baselines targets)**	**MAJOR PARTNERS / PARTNERSHIPS FRAMEWORKS**	**ESTIMATED COST BY OUTCOME (in thousands of US$)**
Environmental Performance Index (EPI): The Country is steadily progressing in the EPI ranking: Baseline (2024): Yes Target (2030): Yes **SDG National indicator:** 13.2.1.1 Presence of an integrated policy/strategy/plan which increases the ability of the country to adapt to the adverse impacts of climate change, and foster climate resilience and low greenhouse gas emissions development (units) Baseline (2025): 1 Target (2030): 1	National Statistical Committee (Belstat) National platform for reporting indicators of SDGs Ministry of Natural Resources and Environmental Protection Environment Performance Index Report Frequency: annual	**Output 3.1. National partners are capacitated to fulfill commitments and implement activities under international treaties in the field of environmental protection.** 3.1.1. Extent to which national legislative and policy frameworks and measures have been strengthened and aligned to fulfill country's treaty body reporting obligations, as a result of UNDP Belarus's support *(scale from 1 to 5)* *1 – No legislative or policy enhancements to fulfill treaty body reporting obligations have been made.* *2 – Limited legislative or policy modifications introduced, with insufficient alignment to meet treaty body reporting obligations.* *3 – Moderate strengthening of legislative and policy frameworks, contributing to partial fulfillment of treaty body reporting obligations.* *4– Significant advancements in legislative and policy reforms, ensuring substantial compliance with treaty body reporting obligations.*	Ministry of Natural Resources and Environmental Protection, Ministry of Forestry, Ministry of Energy, Ministry of Housing and Communal Services, Ministry of Education, Ministry of Agriculture and Food, Department of Energy Efficiency, National Academy of Sciences, local executive bodies	Regular: $850 Other: $16,190

		5 – Comprehensive, sustained, and strategic legislative and policy reforms fully ensuring national compliance with treaty body reporting obligations. Baseline (2025): 3 Target (2030): 5 Source: UNDP annual report Frequency: annual **Output 3.2. Best practices, knowledge and technologies are piloted to protect and sustainably manage natural ecosystems:** 3.2.1. Number of national and local measures supported to ensure sustainable environmental management, biodiversity conservation, restoration and management of natural ecosystems. Baseline (2025): 0 Target (2030): 10 Source: UNDP annual report Frequency: annual 3.2.2. Number of supported regulatory instruments in the field of sustainable environmental management, biodiversity conservation, restoration and management of natural ecosystems. Baseline (2025): 0 Target (2030): 5 Source: UNDP annual report Frequency: annual 3.2.3. Number of supported measures and mechanisms to prevent, reduce the risk of and respond to emergencies. Baseline (2025): 0 Target (2030): 10 Source: UNDP annual report Frequency: annual		

		Output 3.3. Regulatory framework and practices of low-carbon and circular economy are strengthened through energy efficiency, waste management and climate finance interventions. 3.3.1 The number of supported national plans and other regulatory instruments that take into account the interests of vulnerable populations in the areas of low carbon and circular economy. Baseline (2025): 1 Target (2030): 5 Source: UNDP annual report Frequency: annual 3.3.2. Number of supported measures and mechanisms for low-carbon development, energy efficiency improvement and waste management Baseline (2025): 0 Target (2030): 10 Source: UNDP annual report Frequency: annual.		